



Architectes, entrepreneurs, et formation

Tous les professionnels affirment que cela fait bien longtemps qu'ils tentent, mais sans succès (même à la suite du premier choc pétrolier), de réaliser des bâtiments vraiment économes en énergie¹.

Un processus sérieux est enfin engagé à la suite du "Grenelle" (peut-être aussi à cause des convulsions du baril de pétrole).

Les professionnels s'organisent... mais comment ?

Beaucoup d'entreprises se forment dans l'espoir de se grouper et de présenter des offres "d'ensemblier"².

Mais, qui dit ensemblier dit projet, car, devant la grande variété des solutions, des matériels et des matériaux, il faut avoir fait des choix avant d'acheter les produits pour les assembler³.

Or ces choix sont difficiles, parce que :
– les techniques du bâtiment se complexifient, – la réglementation s'épaissit et devient plus exigeante, – les responsabilités et engagements s'accroissent, – les enjeux vont souvent au-delà des exigences énergétiques, – etc.

Ceci ne pose pas trop de problèmes aux grandes entreprises qui disposent de structures (en interne ou en externe) dotées d'ingénieurs et d'architectes capables d'établir un vrai projet avant de lancer les ouvriers sur le chantier. La maîtrise d'œuvre existe bien, mais elle est moins apparente⁴.

C'est un peu plus difficile pour les artisans et TPE du bâtiment, qui redécouvrent, à la suite des formations suivies, l'utilité d'un acteur "polysachant", capable :

- de prendre en compte globalement les enjeux : maîtrise énergétique, sécurité, hygiène et santé, aisance d'usage et confort, valeur patrimoniale et prise en compte du site, etc,
- d'imaginer les scénarios possibles, d'en étudier la faisabilité technique et économique, compte tenu des données et contraintes, y compris d'ordre administratif, et d'optimiser les performances de la solution retenue par un choix raisonné des matériaux et matériels,
- de décrire précisément les ouvrages à réaliser par les entreprises, afin de faciliter leurs interventions efficaces.

Le lecteur serait surpris si nous ne désignons pas l'architecte comme étant l'acteur répondant le mieux aux actions énumérées ci-dessus.

D'ailleurs, de tout temps, les artisans et TPE du bâtiment ont toujours marqué leur préférence pour une maîtrise d'œuvre solide qui soit, avec le maître de l'ouvrage, leurs deux seuls interlocuteurs. Les entrepreneurs ne cessent de déplorer la présence dans les opérations de bâtiment d'une multitude d'intervenants sans statut (à l'égard des entreprises), qui mettent leur grain de sel sur tout, et la plupart du temps, sans aucune responsabilité, ni à court, ni à long terme !

Mais alors, si la maîtrise d'œuvre reste, dans tous les cas, nécessaire, à quoi servent les formations suivies par les entrepreneurs ?

Nous pensons qu'elles sont essentielles, pour de multiples raisons :

- D'abord, quelle que soit la procédure adoptée, le travail de l'entreprise sera de plus en plus "qualifié" ; ceci impose des mises à jour régulières des savoirs, à tous les postes. Si chaque ouvrier comprend le sens du travail à exécuter, s'il sait qu'un détail négligé peut briser une chaîne complète de précautions⁵, sa fonction en sera valorisée. Connaître son rôle dans le projet d'ensemble fait passer du statut d'exécutant à celui de partenaire de la réussite globale.
- D'autre part, si on a la possibilité de concevoir le projet en équipe, les entreprises susceptibles d'apporter une valeur ajoutée par leur compétence dans leur domaine, seront recherchées pour leur apport dans la conception.
- Enfin, dans bien des cas, il sera demandé aux maîtres d'œuvre et entrepreneurs de s'engager sur des performances. L'avenir dira jusqu'où les entreprises sont prêtes à jouer la "solidarité", mais ce qui est certain, c'est que la maîtrise d'œuvre n'échappera pas à une responsabilité globale sur le projet... si sa fonction a été préservée !

Conclusion sans surprise : nous devons tous nous former, entrepreneurs et maîtres d'œuvre. Ceux qui prennent du retard le paieront cher demain. ■

Gilbert Ramus

[5] Pour exemples : l'étanchéité à l'air des constructions, ou l'absence de tout pont phonique nécessitent le sans-faute des entrepreneurs.

[1] En voici un exemple : en 1966, le maître d'ouvrage d'un hôpital départemental a fait retirer du projet des architectes, la laine de verre que ceux-ci avaient prévu d'insérer entre le mur extérieur et un doublage intérieur, en arguant que le surcoût n'était pas rentable, compte-tenu du faible prix du combustible (il s'agissait du charbon pour cet établissement) ! Les architectes étaient-ils farfelus ou le client trop calculateur ?

[2] Voir *Passion architecture* n° 24, page 6 "Le mirage du savoir des autres".

[3] Reconnaissons que certains industriels tentent de réduire la démarche à ce dernier acte. Espérons que le Gouvernement ne se laissera pas mystifier.

[4] On peut même penser que, lorsque les opérations présenteront un minimum de complexité (notamment de multiples enjeux), ce sont les maîtres d'ouvrage qui auront la sagesse de missionner une équipe de maîtrise d'œuvre avant de consulter les entreprises. Le processus classique a encore de l'avenir.

